

GRANDS TRAVAUX, l'inquiétude patronale

En avril de cette année, l'ADEB (Association des Entrepreneurs Belges de grands travaux) publiait les résultats de son baromètre annuel "Confiance des dirigeants des entreprises belges de grands travaux". Inquiétude et perspectives sombres sont au menu. En effet, sommairement résumée cette étude met en évidence les points suivants :

- ▶ 68% des dirigeants sont inquiets quant à l'avenir de leur entreprise;
- ▶ 1 entreprise sur 3 devrait licencier du personnel au cours des 12 prochains mois;
- ▶ il existe un manque de vision politique à long terme.

En préalable on rappellera que L'ADEB représente les 60 plus grandes entreprises de construction actives dans le génie civil et le bâtiment. Ces entreprises totalisent 9 milliards € de chiffre d'affaires, soit 15% du secteur de la construction.

Outre le pessimisme et l'inquiétude des dirigeants des entreprises de grands travaux, l'étude reflète également de sombres perspectives au niveau de l'emploi. En effet, un tiers des entreprises devrait licencier au cours des 12 prochains mois. Ces licenciements viendront grossir les quelques 14.800 emplois perdus dans le secteur de la construction, au cours des 5 dernières années.

68% des patrons des entreprises de grands travaux inquiets

68% des patrons d'entreprises de grands travaux se disent inquiets (52% très inquiets et 16% inquiets) quant à l'avenir de leur entreprise, à moyen terme (Ce chiffre est surtout alarmant par sa forte croissance sur une année : en 2014, seuls 36% des dirigeants se déclaraient inquiets) 27% des patrons sont modérément confiants et 5% sont tout à fait confiants.

Les principales raisons principales de ce climat sont, par ordre d'importance :

1. La concurrence sur les prix (66%);
2. Le manque d'investissements publics (57%).
En effet, les commandes publiques sont au point mort et les reports de projets s'accumulent ;
3. La pénurie de main d'œuvre qualifiée (24%);
4. La sécurité sur les chantiers (23%);
5. Les retards de paiement (19%)

1 entreprise sur 3 licenciera du personnel

Les premiers effets de la diminution des commandes enregistrée en 2014 commencent à produire leurs effets. Si, en 2014, 24% des patrons estimaient devoir licencier du personnel au cours des 12 mois suivants, en 2015, ce sont désormais 32% des patrons qui devraient prochainement licencier du personnel alors que 32% des entreprises maintiendraient un statu quo en 2015. On notera également la difficulté (récurrente) à trouver de la main d'œuvre qualifiée et sa conséquence : 13% d'emplois restés vacants. Bonne nouvelle toutefois du côté de +/- 1/4 des entreprises (23%) qui débutent de nouveaux chantiers cette année et devraient engager.

Un manque de vision politique

Interrogés quant aux solutions à adopter pour assurer la continuité des investissements publics, les patrons belges de la construction citent:

1. une vision politique à long terme, en matière de travaux publics (54%);
2. un financement des projets à travers des Partenariats Public-Privé (PPP) (38%);
3. la recherche de financements alternatifs (32%);
4. la réduction structurelle des dépenses publiques courantes (24%);
5. l'intervention du secteur privé (24%);
6. la mise en oeuvre du plan Juncker (13%).

Info: www.adeb-vba.be